

Astuces pratiques

Conseils en cas de température basse d'application et d'ouvrage

La plage de température dans laquelle on peut appliquer une masse de collage ou d'étanchéité est limitée d'une part par les caractéristiques du produit, et d'autre part par les conditions de la physique du bâtiment. Les masses de collage ou d'étanchéité pâteuses changent de consistance et de temps de durcissement en fonction de la température et de l'humidité de l'air. La plage de température indiquée par le fabricant tient compte de ces données et assure que la masse de collage ou d'étanchéité est toujours facile à appliquer, qu'elle va durcir à cœur correctement et enfin qu'elle va développer les propriétés mécaniques prévues.

Ce qui veut dire, en pratique, par basse température

Si on utilise la masse de collage ou d'étanchéité dans la limite des températures prescrites par le fabricant, alors on est sûr que sa mise en œuvre est garantie, de même que son durcissement à cœur.

Si l'on s'en écarte et que l'on descend en dessous de la **température inférieure indiquée**, cela peut résulter en des difficultés d'application, avec salissure de la surface et défaillance liée à une sollicitation précoce. En outre, en cas de température d'application basse, de l'humidité peut se condenser sur la surface d'adhérence (point de rosée). Les systèmes à réticulation ne peuvent alors plus former d'adhérence au support. Si ce dernier est traité au préalable avec un primer, alors cet effet est encore renforcé par le froid généré par l'évaporation des solvants volatils.

Les matériaux à base d'eau peuvent devenir inutilisables en cas de stockage et d'application en dessous de leur point de congélation. Comme le séchage de ces systèmes ne se fait que très lentement, le joint peut encore être irrémédiablement endommagé longtemps après l'application de la masse de collage et d'étanchéité. Pour le collage ou le jointoyage, il n'y a pas que la température d'application de la masse de collage ou d'étanchéité qui joue un rôle prépondérant, mais il y a aussi la **température de l'ouvrage**.

La température de l'ouvrage indique quelle température les surfaces de collage et les flancs du joint doivent, resp. peuvent avoir lors de l'application ou de la pose de la masse de collage et d'étanchéité.

Ce qui veut dire, en pratique, en cas de température basse de l'ouvrage

En cas de **basse température du support ou de surfaces très refroidies**, il se forme de l'eau de condensation qui agit comme couche de séparation et provoque la formation d'une pellicule sur la surface de contact de la masse avant que l'adhérence puisse se former.

Il n'existe pas de norme pour déterminer les températures d'application ou d'ouvrage. Les indications sont données par le fournisseur pour chaque masse de collage ou d'étanchéité.

Remarque

Ces informations correspondent au stade actuel de la technique et doivent uniquement conseiller. Leur contenu est sans valeur juridique, et aucune prestation de garantie n'existe en cas d'application. Seule est valable, en tous les cas, la dernière édition de cette fiche technique.

La responsabilité de l'application et de l'observation des recommandations y relatives incombe exclusivement à l'utilisateur. En raison de la diversité des matériaux et des méthodes de travail, il faut toujours procéder à ses propres essais avant l'utilisation. Conditionnées par l'avancée technologique et le perfectionnement technique, des modifications du produit peuvent survenir.